



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt janvier à dix heures, le conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle, légalement convoqué, s'est réuni à VILLERS-LES-NANCY, 2 allée Pelletier Doisy sous la présidence de Monsieur Daniel MATERGIA.

Mme Rose-Marie FALQUE a été désignée secrétaire de séance.

	Collège des collectivités affiliées	Collège spécifique des collectivités non affiliées
Nombre de membres	24	6
Nombre de membres présents	11	2
Nombre de procurations	8	/
Nombre de suffrages exprimés	19	1

Etaient présents Monsieur Daniel MATERGIA
Monsieur Pierre BOILEAU
Monsieur Alde HARMAND
Monsieur Henry LEMOINE
Monsieur Claude GRAUFFEL
Monsieur Christophe SONREL
Madame Rose-Marie FALQUE
Madame Viviane PLANCHAIS
Monsieur François DIETSCH
Madame Martine BOCOUM
Madame Blandine SOUVAY
Monsieur Valentin DETHOU
Madame Chantal FINCK

Ont donné procuration Monsieur Philippe ARNOULD à Monsieur Henry LEMOINE
Monsieur David GARLAND à Monsieur Claude GRAUFFEL
Monsieur Serge DE CARLI à Monsieur Alde HARMAND
Monsieur Eric PENSALFINI à Monsieur François DIETSCH
Monsieur Bernard BERTELLE à Monsieur Daniel MATERGIA
Monsieur Didier JACQUOT-HECK à Monsieur Valentin DETHOU
Monsieur Yannick HELLAKE à Madame Rose-Marie FALQUE
Monsieur Bertrand MASSON à Madame Martine BOCOUM

Etaient excusés Monsieur Jean-Jacques PIERRET
Monsieur Luc BINSINGER
Monsieur Jean-Marc FOURNEL
Madame Catherine PAILLARD
Madame Michèle PILOT
Monsieur Pascal SCHNEIDER
Monsieur Ousmane SAMB
Madame Véronique BILLOT

En application de l'article 26 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié, y assistait également :

- Monsieur Alain FAIVRE, Directeur
- Madame Agnès MAYER, Payeur départemental

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 JANVIER 2025
POINT A L'ORDRE DU JOUR :**

**CDG 25/04 - MISSIONS SUPPORTS – POLE RESSOURCES & DEVELOPPEMENT –
UNITE FINANCES / RESSOURCES HUMAINES – SERVICE FINANCES - AFFECTATION
DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024**

Après avoir constaté les résultats du compte administratif de l'exercice 2024 qui présente :

- un excédent cumulé de fonctionnement de **1 740 975.63 €**
- un excédent d'investissement de **828 849.28 €**

POUR MÉMOIRE	
Excédent antérieur de clôture reporté	2 043 710.31 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE CUMULÉ :	
Excédent de fonctionnement	1 740 975.63 €
Excédent d'investissement	828 849.28 €
Résultat de clôture cumulé	2 569 824.91 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration décident, à l'unanimité, d'approuver l'affectation des résultats de l'exercice 2024.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

**Pour extrait conforme,
Le Président,**



**Daniel MATERGIA
Maire de SANCY**

